

*Pour être annexé à la délibération  
n°2021-01 du 2 mars 2021*



## **RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2021**

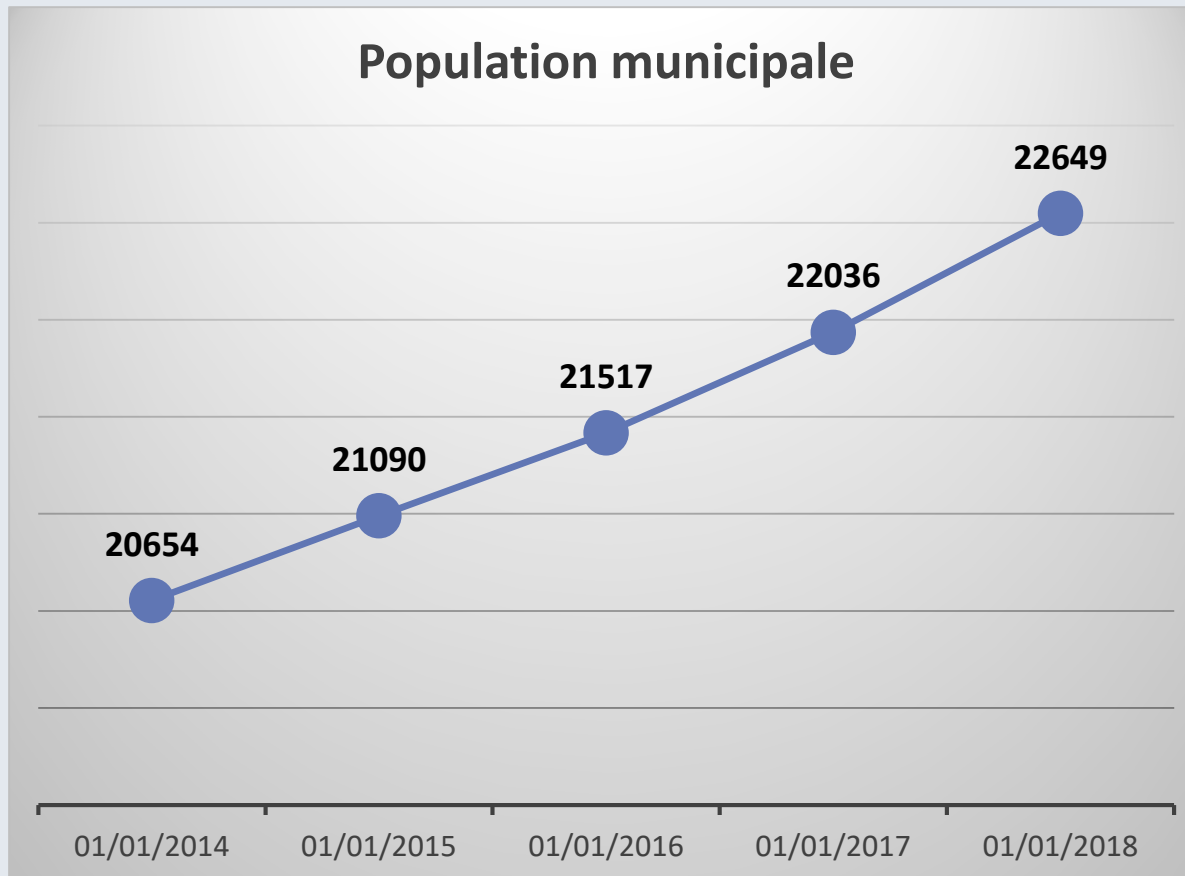
La présentation d'un Rapport d'orientation budgétaire est une obligation légale.

- Il doit comporter les données suivantes :
  - les orientations budgétaires
  - les engagements pluriannuels envisagés
  - la structure et la gestion de la dette
  - la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs
  - l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail

# Les données de population

UN  
IMPACT  
SUR LE  
BUDGET  
DU CCAS-

# LA POPULATION MUNICIPALE LABELLIÉE DE 2009 À 2018

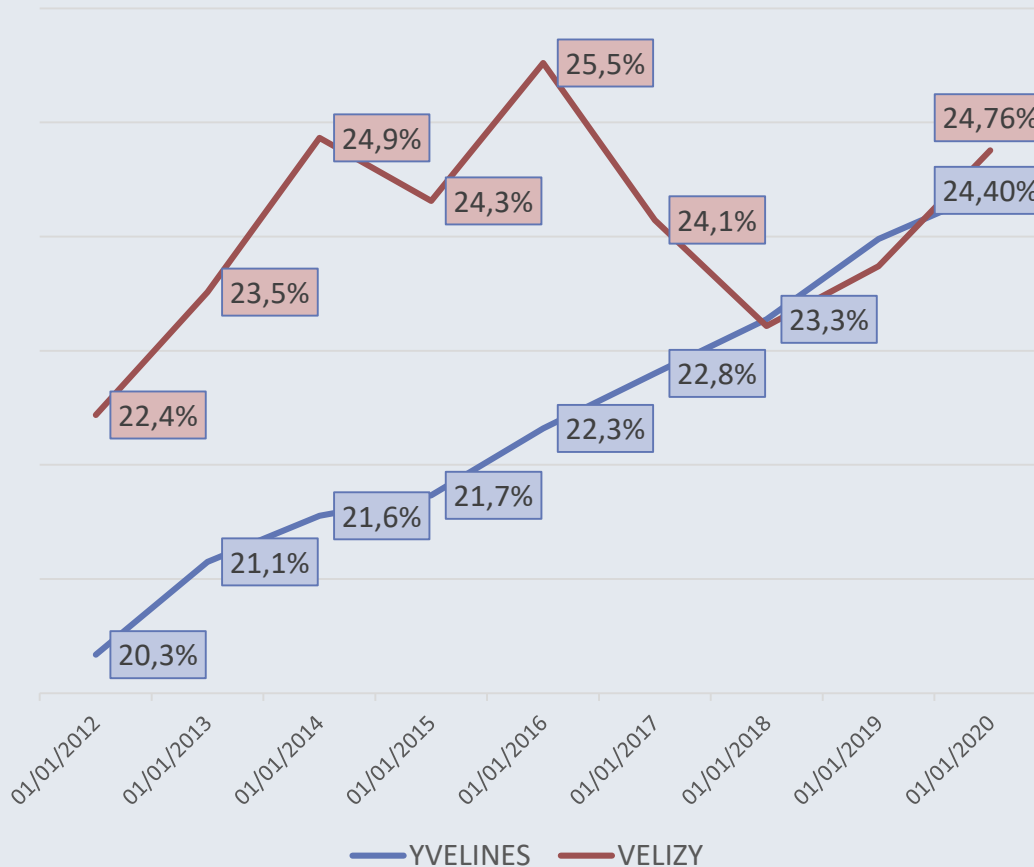


*Chiffre officiel Insee, de la population municipale vélizienne, au 1/1/21– Donnée labellisée 2018= enquêtes annuelles de recensement 2016-2020*

# EVOLUTION DU TAUX DE FAMILLES MONOPARENTALES

(DONNÉES CAF 2020)

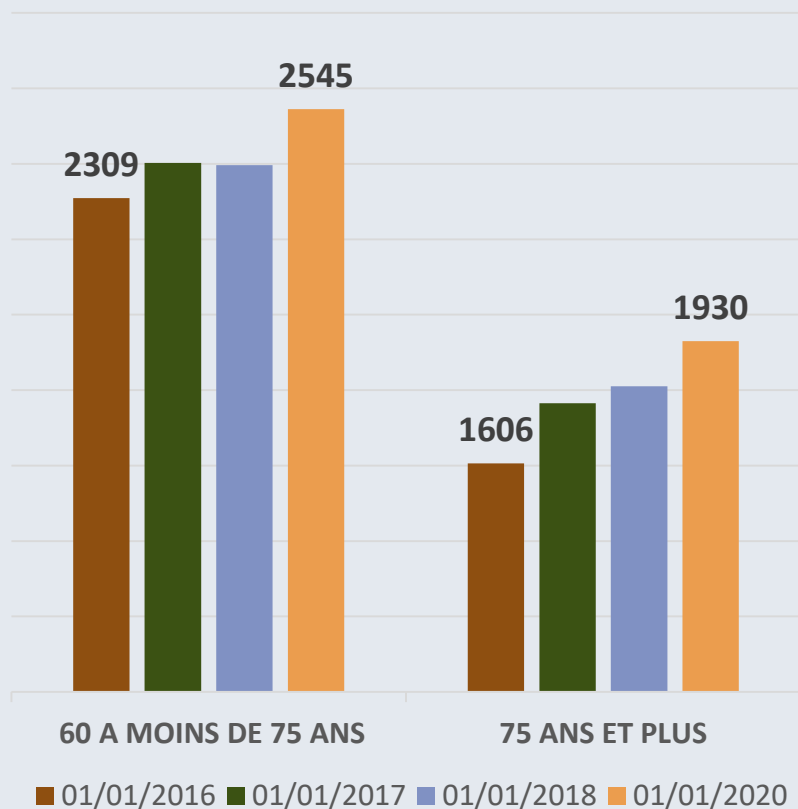
% familles monoparentales CAF



- Le taux de familles monoparentales, allocataires de la CAF, s'accroît fortement sur le département depuis plusieurs années, tandis qu'il repart à la hausse sur la commune après 2 ans de baisse.
- Le taux de familles monoparentales est de 22,5% à VGP.
- Il y a actuellement 534 familles monoparentales à Vélizy contre 507 en 2019. 70 d'entre elles ont 3 enfants ou plus.

# UN NOMBRE DE SENIORS EN AUGMENTATION

Seniors, données CNAM



\* L'année 2019 n'est pas renseignée

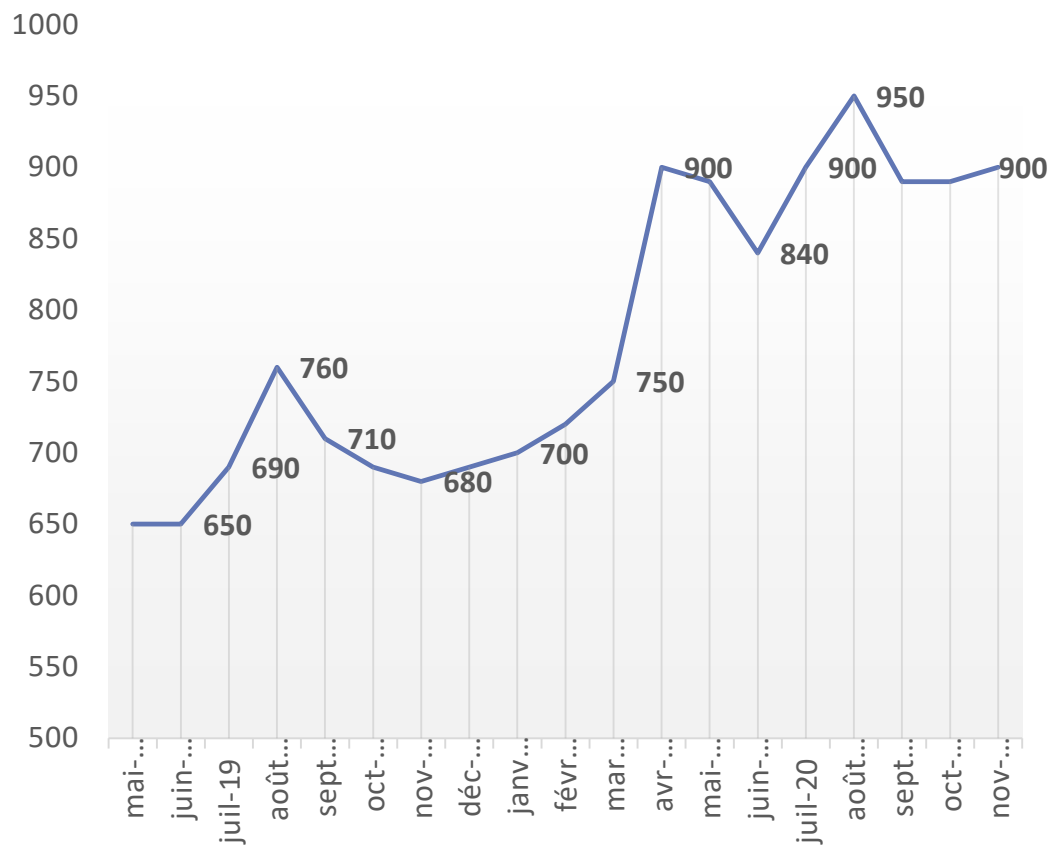
- Les données de la CNAM (80% des seniors) montrent une augmentation du nombre des seniors au 1<sup>er</sup> janvier 2020.
- Cependant, en partie peut-être du fait de la crise sanitaire, le nombre de décès en 2020 est plus élevé qu'en 2019 :
  - 105 décès de personnes âgées de 65 ans et plus en 2019 et 142 en 2020, soit + 35%.
  - Parmi ceux-ci, les décès de personnes âgées de 80 ans et plus étaient de 73 en 2019 et 102 en 2020.\*
- Cette tendance se poursuit au mois de janvier 2021.

\* Avis de décès recueillis par la Direction des Solidarités et du CCAS

# LES DEMANDEURS D'EMPLOI DE VÉLIZY-VILLACOUBLAY

DONNEES PÔLE EMPLOI

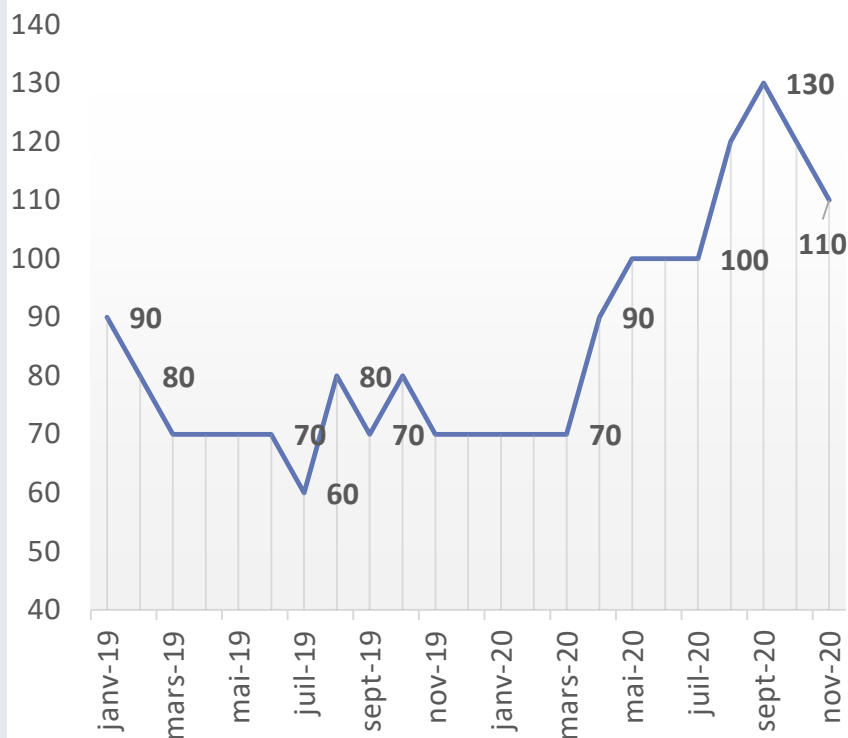
## Chomeurs véliziens catégorie A



- Nette progression du nombre de chômeurs véliziens en 2020.
- 440 hommes et 470 femmes en novembre 2020.
- 180 ont 50 ans et plus

# LES JEUNES EN RECHERCHE D'EMPLOI

Chômeurs catégorie A de moins de 25 ans

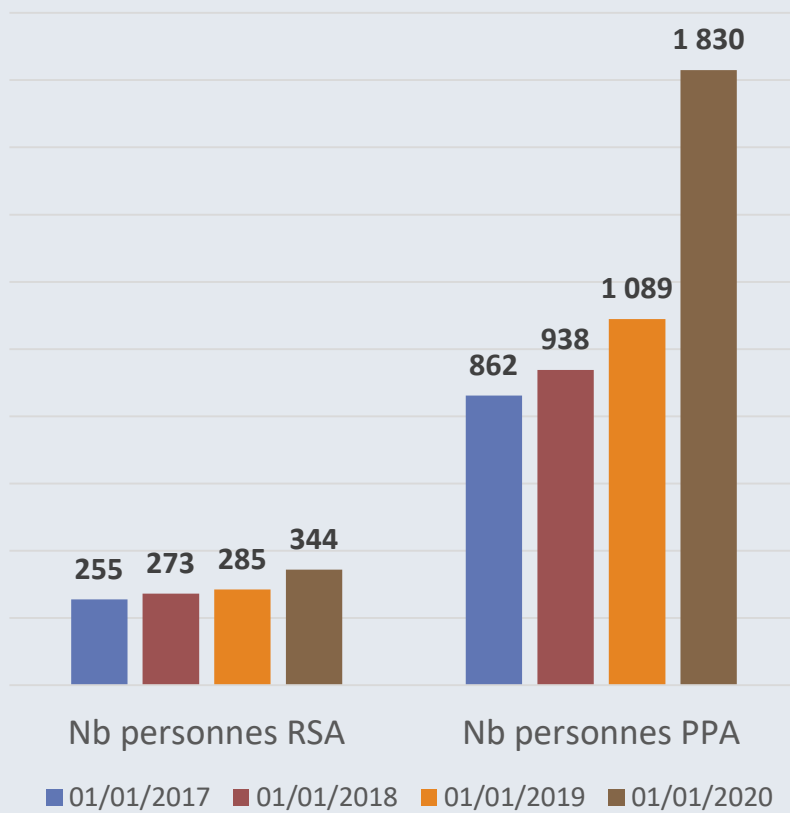


- L'augmentation du nombre de chômeurs est proportionnellement très forte chez les jeunes de moins de 25 ans, près du double entre septembre 2019 et septembre 2020.



# UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES DE LA PRIME D'ACTIVITÉ

Personnes couvertes par le RSA et la PPA



Entrée en vigueur le 1er janvier 2016, la prime d'activité a remplacé le RSA activité et la prime pour l'emploi (PPE). La prime d'activité est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non salariés, dès 18 ans.

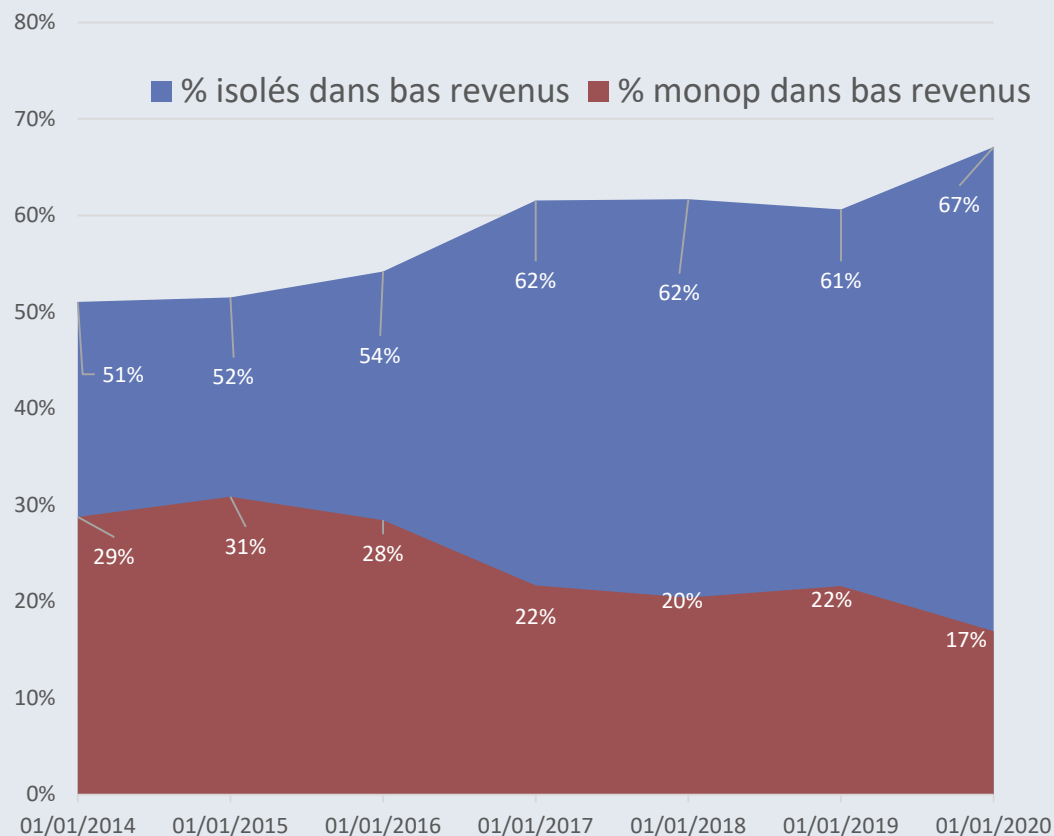
Au 1<sup>er</sup> janvier 2019, la prime d'activité a été fortement revalorisée à la suite du mouvement social des Gilets jaunes, et ses conditions d'accès ont été élargies.

Cette revalorisation a entraîné une croissance de 42,7 % du nombre de bénéficiaires au niveau national. Elle est de 68% sur Vélizy-Villacoublay .

Pour une personne seule, la PPA est versée jusqu'à 1,5 fois le smic mensuel net à plein temps.

# DE MOINS EN MOINS DE FAMILLES MONOPARENTALES PARMIS LES ALLOCATAIRES À BAS REVENUS

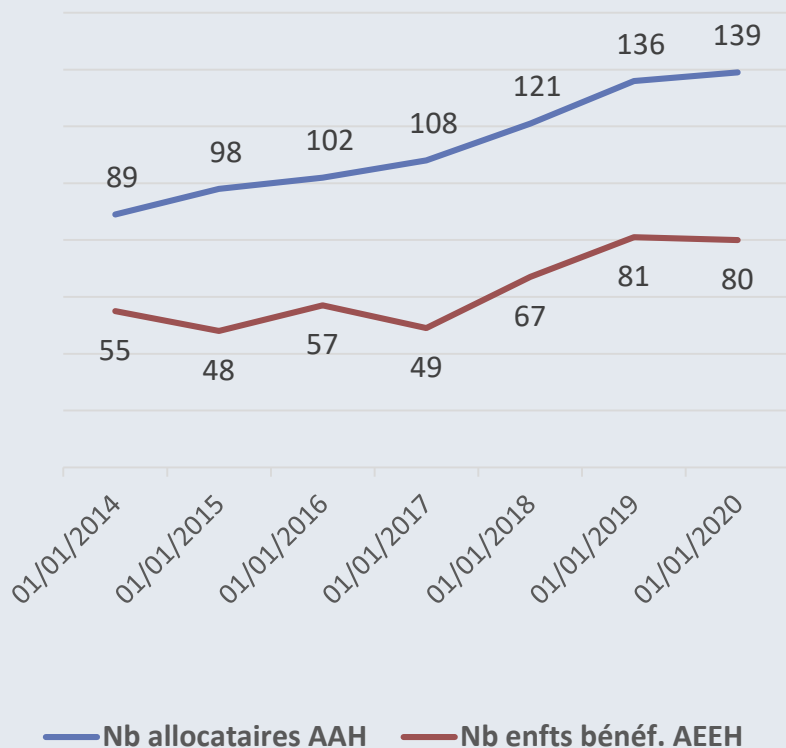
**833 ménages vivent sous le seuil de bas revenus, soit 51 de plus qu'en 2019. Cela représente 1489 personnes.**



- Entre 2013 et 2020, le nombre total de ménages à bas revenus a augmenté de 59%.
- Parmi ceux-ci, les personnes isolées sont de plus en plus nombreuses.
- Si le nombre de familles monoparentales à bas revenus baisse régulièrement, celui des couples avec enfants à bas revenu a augmenté de 43% (114 couples).
- En 2013, 31% des familles monoparentales étaient sous le seuil des bas revenus, elles sont 26% en 2020 (141 monoparents).

# ADULTES ET ENFANTS HANDICAPÉS

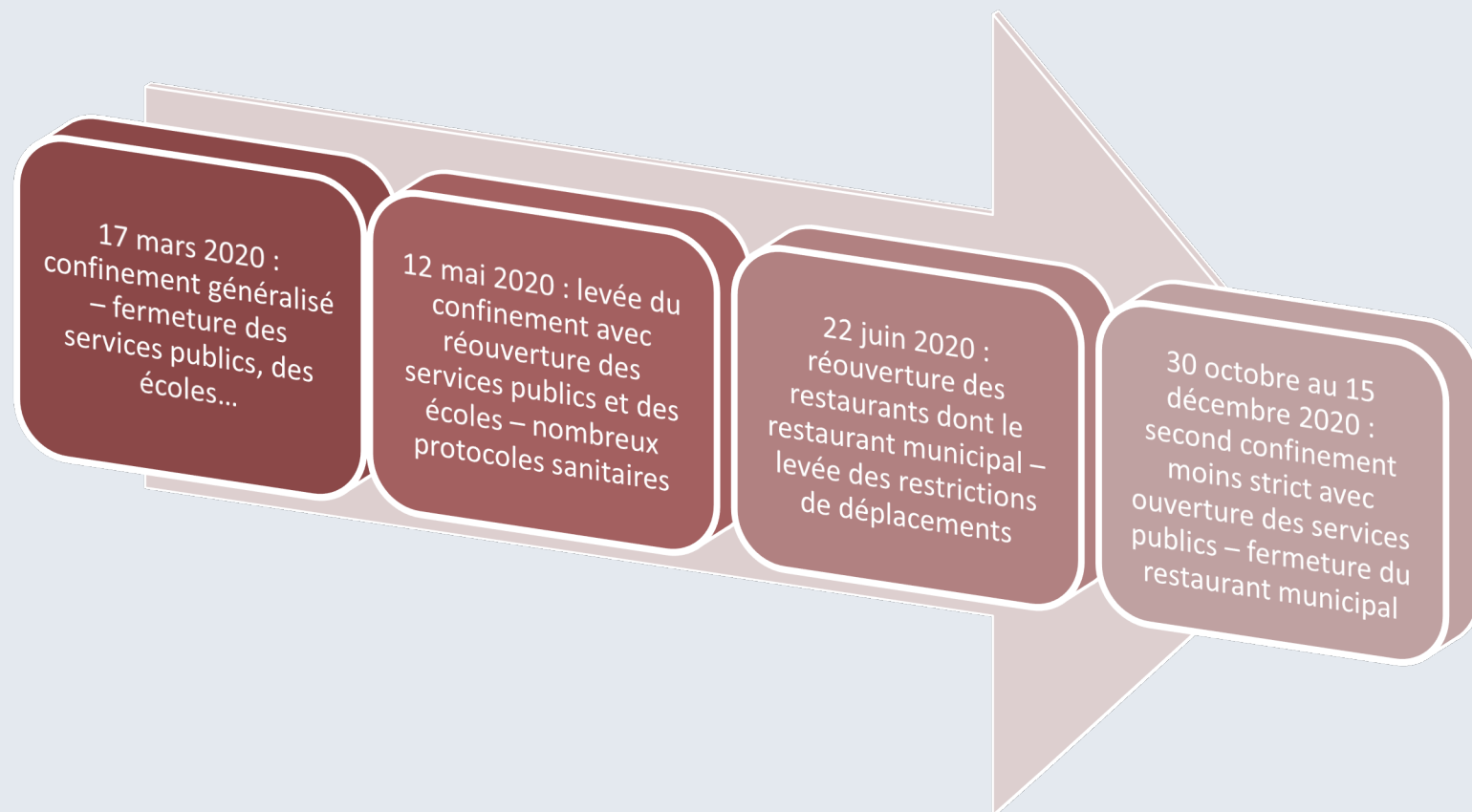
Bénéficiaires de l'AAH et de l'AAEH



- Sur les 139 adultes bénéficiaires de l'AAH, 902,70€, seuls 10 perçoivent la majoration pour la vie autonome, de 104,77€, (80% d'incapacité, pas de revenu d'activité + logement indépendant).
- 78 familles véliziennes ont au moins un enfant handicapé. Aucune ne perçoit d'allocation de présence parentale, alors que 6 d'entre-elles percevaient cette allocation en 2019.

# LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE DU COVID 19

# LA CRISE SANITAIRE ET LES CONFINEMENTS



# LES EFFETS POUR LES USAGERS DU CCAS

L'accueil du public par téléphone uniquement durant 2 mois

La fermeture du restaurant municipal depuis mars, avec une brève période de réouverture en juin, juillet et septembre

La fermeture de l'Épicerie solidaire jusqu'au 30 juin 2020

Le traitement des demandes et des suivis sociaux par téléphone

La prise de rendez-vous obligatoire pour venir au service depuis la réouverture au public

# LES ACTIONS DE SOUTIEN AUX SENIORS

- **Une mobilisation générale pour soutenir moralement les seniors et les plus démunis**
  - Le personnel Ville et CCAS, ensemble, pour appeler les seniors
  - Tous les 70 ans et plus et un suivi particulier pour les personnes inscrites sur le registre nominatif
- **Leur assurer l'approvisionnement**
  - 41 inscriptions supplémentaires au portage de repas à domicile
  - la participation au système de livraison de panier repas, mis en place par la mairie
  - La recherche de solutions pour les demandes alimentaires spécifiques, notamment auprès de voisins et de bénévoles
- **Un soutien logistique**
  - Le relais vers le transport solidaire des demandes de portage de médicaments et d'attestations de sorties
  - L'aide à l'inscription en ligne des seniors non informatisés pour la distribution de masques et l'information sur leur horaire de distribution

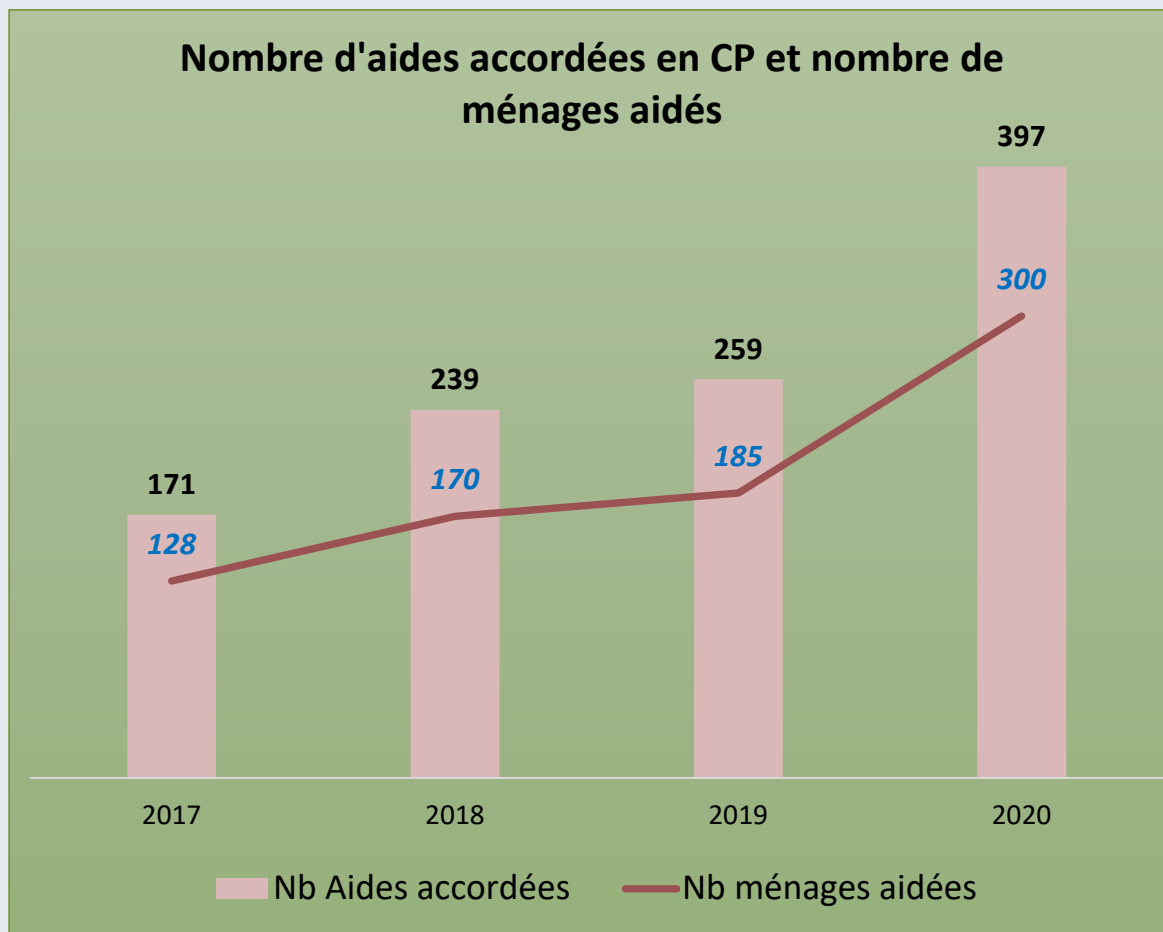
# LES ACTIONS COLLECTIVES

- L'arrêt total des activités en présentiel de mars à juin
  - Les formations et permanences numériques
  - Les sorties à l'Onde
  - Les interventions en milieu scolaire
  - Les groupes de paroles de collégiens
  - Les ateliers collectifs à l'épicerie solidaire
  - Les séances de Chauffe Citron avec le service seniors et la Médiathèque
- Une reprise partielle au second semestre 2020
  - Voyage ANCV
  - 6 formations numériques en présentiel
  - 3 formations numériques en distanciel
  - Interventions scolaires et groupes de paroles de collégiens en présentiel
  - Des distributions alimentaires pour les étudiants
- Depuis avril, les groupes de parole de parents se font en visioconférence



# L'ACTIVITÉ DU CCAS EN 2020

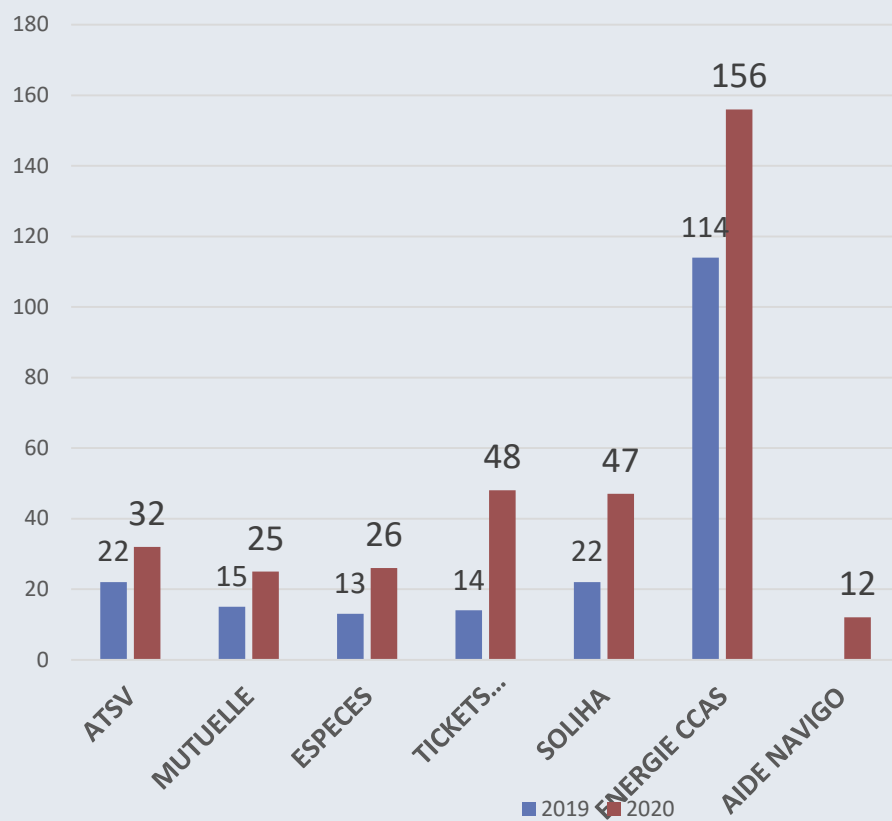
# UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE PERSONNES AIDÉES PAR LA CP



- En 2020, la commission permanente du CCAS a accordé 397 aides, soit 53% de plus qu'en 2019.
- 300 ménages ont été aidés soit une augmentation de 62% par rapport à 2019.

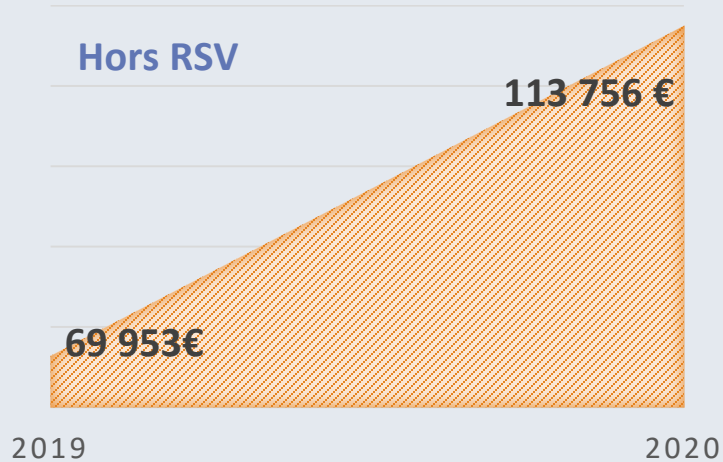
# DÉTAIL DES AIDES : LES PLUS FORTES ÉVOLUTIONS

## Aides financières : les évolutions significatives



- 3 fois plus de tickets service accordés par rapport à 2019.
- 2 fois plus d'aides à l'adaptation du logement
- 2 fois plus d'aides en espèces
- Plus d'un tiers d'aides à l'énergie supplémentaires

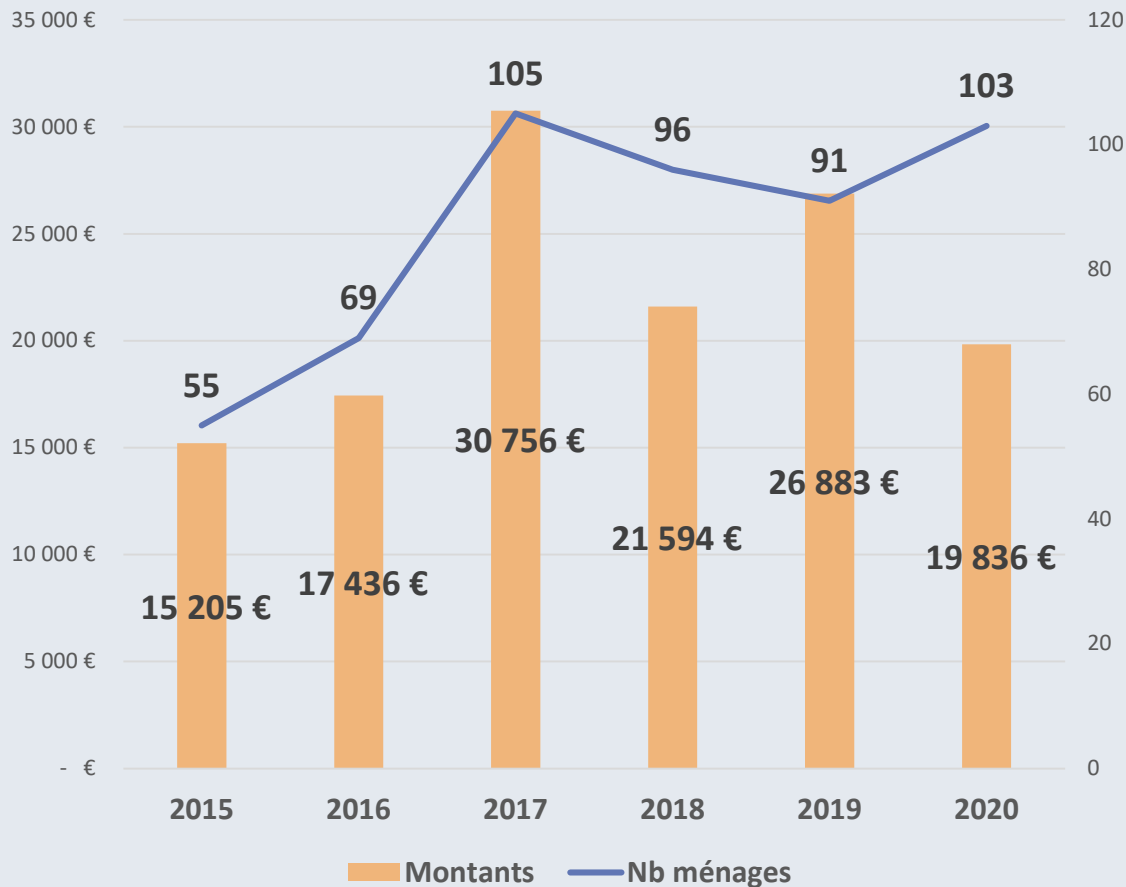
# LES AIDES FINANCIÈRES DE LA CP EN MONTANT EN 2020



Plus de 43 157€ d'aides supplémentaires par rapport à 2019, **hors RSV**.

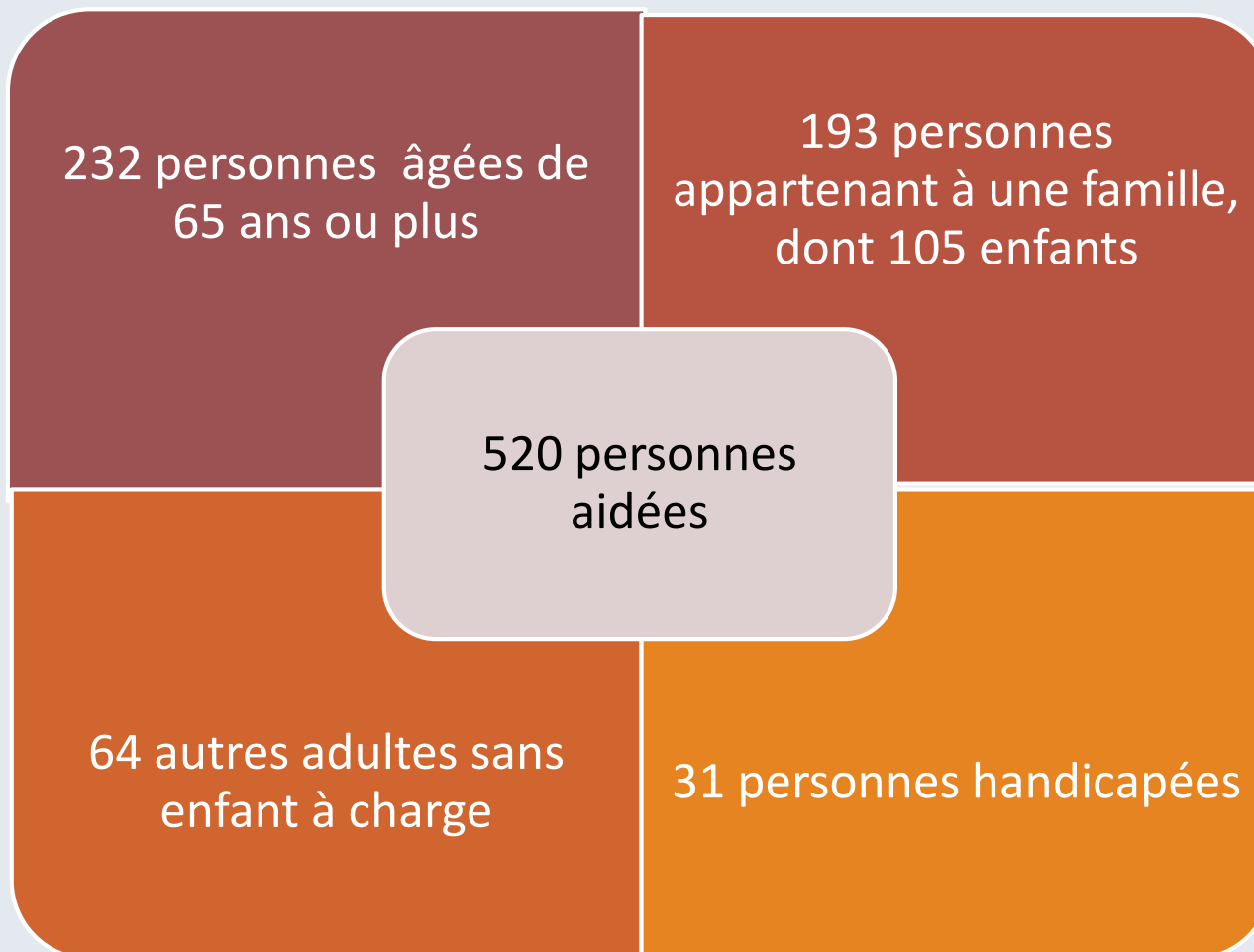
	2019	2020	↑ %
RSV	23 263 €	- €	
ATSV	13 943 €	18 843 €	35%
AMIL	1 007 €	6 216 €	517%
AIDE FI GEN	12 222 €	14 594 €	19%
MUTUELLE	7 493 €	11 140 €	49%
ESPECES	604 €	962 €	59%
TICKETS SERVICE	875 €	3 220 €	268%
PRÊT HONNEUR	841 €	1 266 €	51%
SOLIHA	9 158 €	24 030 €	162%
ENERGIE CCAS	18 810 €	25 905 €	38%
COUP POUCE	5 000 €	5 700 €	14%
AIDE NAVIGO		1 880 €	

# LES AIDES DE L'ÉPICERIE SOLIDAIRE



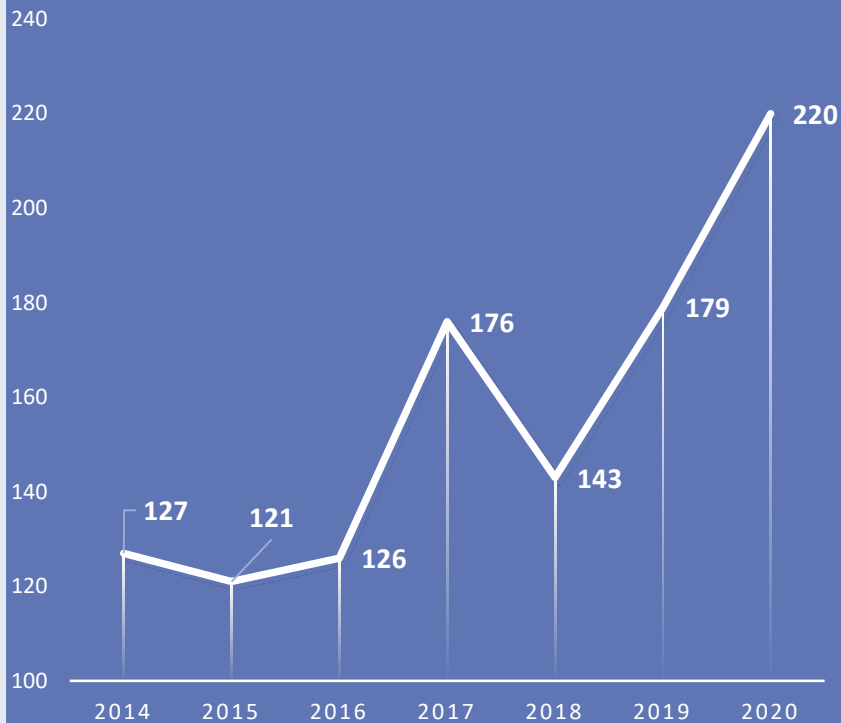
- Une diminution du montant total d'aides alimentaires accordées en 2020 du fait de la fermeture de l'Épicerie solidaire, mais un nombre de ménages aidés supérieur.
- Le public aidé comprend plus de personnes seules et moins de familles.

# CATÉGORIES DE PERSONNES AIDÉES PAR LA CP ET L'ÉPICERIE EN 2020



## PORTAGE DE REPAS : NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES

### NB TOTAL D'INSCRITS DANS L'ANNÉE

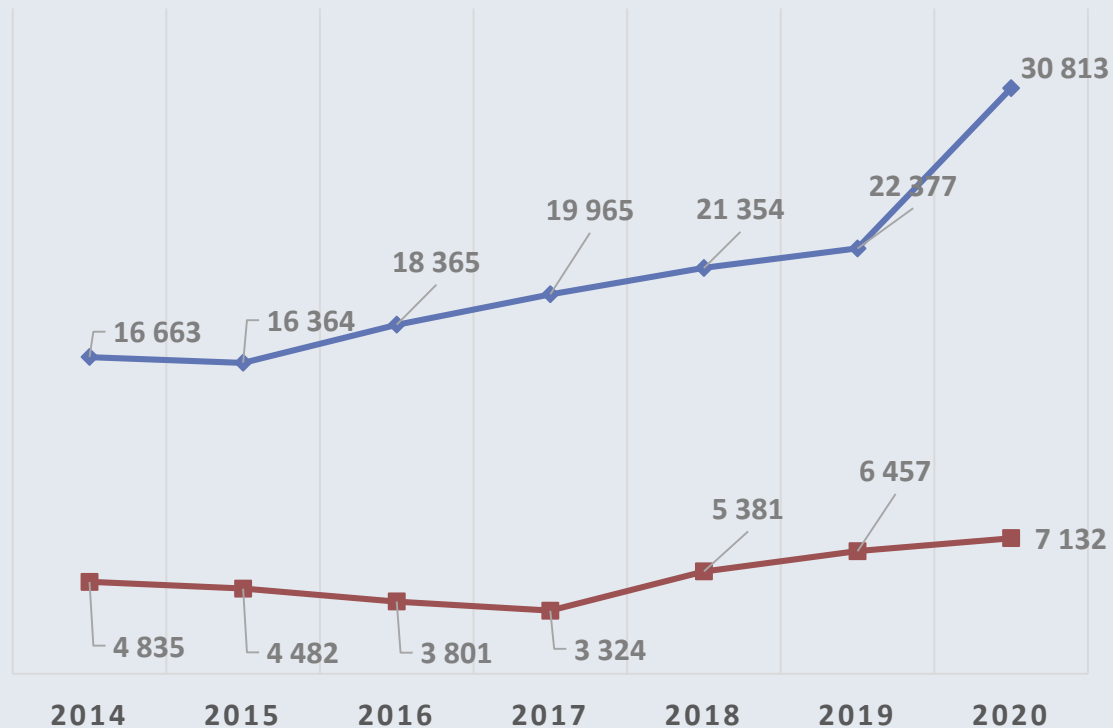


- 220 personnes inscrites au portage de repas en 2020
- 54 personnes en tarif social, soit 25%, contre 18% en 2019
- 72 inscriptions nouvelles au moment des 2 confinements dont 38 étaient toujours en cours au 31 décembre 2020

# UNE FORTE AUGMENTATION DU NOMBRE DE REPAS VENDUS

## NB DE REPAS VENDUS

—◆— Nb midi —■— Nb soir



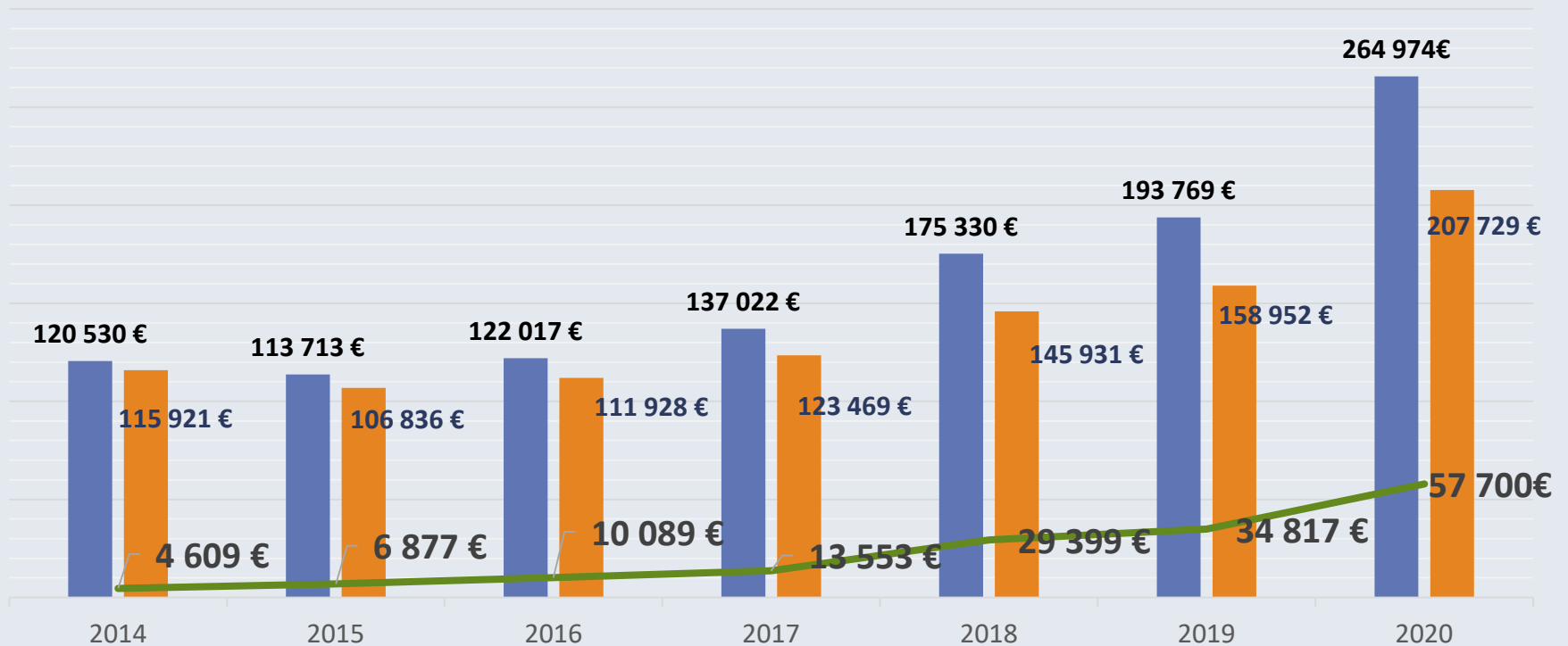
- 37 945 repas ont été proposés en 2020, soit 32% de plus qu'en 2019
- L'augmentation porte principalement sur les repas de midi, + 38%. Le nombre de repas du soir proposé n'a augmenté que de 10%
- Les dépenses se sont élevées à 264 974€ soit 71 205€ de plus qu'en 2019 (+ 37%).



# UNE PARTICIPATION DU CCAS DE 58 000€

## Dépenses et recettes - coût net

■ DEPENSES ■ RECETTES — COUT CCAS



# LES ALERTES SANITAIRES ET CLIMATIQUES

## ■ Le registre des personnes fragiles

- 364 personnes inscrites soit 64% d'augmentation par rapport à 2019.
- Au moins 3 500 appels téléphoniques ont été donnés par le personnel du CCAS, les élus et des collègues d'autres services venus prêter main forte  
(Tous les appels n'ont pas été enregistrés sur le logiciel du CCAS, particulièrement durant le 1<sup>er</sup> confinement où tous les agents n'étaient pas équipés d'un ordinateur avec VPN)

## ■ Le dispositif YES plus

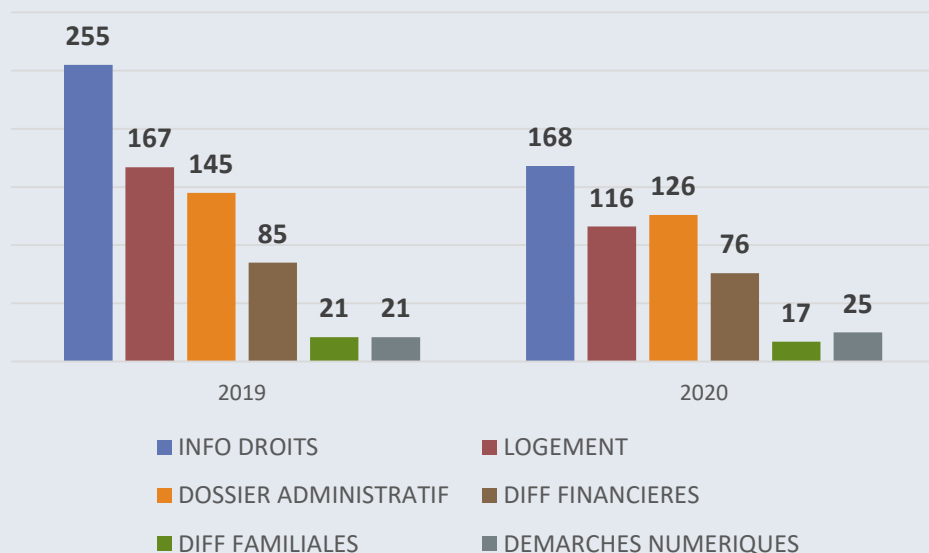
- 3 jeunes étudiants recrutés avec la participation du département des Yvelines, en juillet, août et durant les vacances de Noël
- 378 visites ou appels téléphoniques ont été réalisés auprès de 115 seniors durant ces 2 périodes
- 18 seniors étaient inscrits dans le dispositif YES en 2019, dispositif géré par le Pôle autonomie territorial

# LES PERMANENCES ~~SANS~~ AVEC RENDEZ-VOUS

528 rendez-vous lors des permanences 2020, soit une baisse de 24% par rapport à 2019. Cela est dû à la fermeture du service au public lors du premier confinement et à la mise en place de rendez-vous d'une heure, permettant la désinfection du bureau et évitant que les personnes ne se croisent dans la salle d'attente.

32% des demandes concernent une information sur les droits, 22% sur le logement et 14% une demande d'aide financière.

répartition des rendez-vous de permanence par objet



402 ménages différents ont été reçus, dont 33% de personnes âgées, 31% d'adultes sans enfant, 27% de familles et 4 % de personnes handicapées (de moins de 65 ans et sans enfant à charge)

# LES SUIVIS SOCIAUX

- Les suivis par les travailleurs sociaux et la conseillère conjugale se sont poursuivis durant la fermeture au public de l'Espace Tarron, principalement par téléphone.
- Au moins\* 490 rendez-vous physiques, téléphoniques et visites à domicile ont été réalisés par les travailleurs sociaux en 2020, dans le cadre de leurs accompagnements (hors permanences).
- 285 rendez-vous ont été assurés par la conseillère conjugale et familiale, dont 128 téléphoniques.
  - Un suivi rapproché a été mis en place pour les situations de violences conjugales

\* Tous les rendez-vous téléphoniques n'ont pas été enregistrés dans le logiciel durant le 1<sup>er</sup> confinement

# AUTRES ACTIVITÉS COURANTES

- **546 dossiers administratifs traités en 2020, dont :**
  - 289 Pass Navigo Améthyste
  - 74 demandes d'APA, contre 43 en 2019, soit une augmentation de 72%
  - 48 dossiers MDPH
  - 43 demandes de compléments santé solidaire
  - 47 domiciliations dont 17 nouvelles demandes. 10 familles ont été domiciliées au CCAS.
  
- **Les expulsions et l'état d'urgence sanitaire**
  - La trêve hivernale habituelle du 1<sup>er</sup> novembre 2019 au 31 mars 2020 a été prolongée jusqu'au 10 juillet 2020. Elle a ensuite repris normalement au 1<sup>er</sup> novembre 2020 et vient d'être prolongée jusqu'en juin 2021.
  - 28 ménages véliziens ont été concernés par une mesure d'expulsion en 2020 contre 86 en 2019

# LE VOYAGE ANCV À L'ILE DE RE

5 AU 12 SEPTEMBRE 2020



- 41 participants
  - 89 % ont bénéficié d'une aide financière via le tarif du séjour
  - 48 % bénéficiaient de l'aide de l'ANCV
- Le coût total pour le CCAS (dépenses – recettes) était de 13 845€
  - 315€ par participants en moyenne

# LES SORTIES A L'ONDE

**39 personnes sont actuellement inscrites et sollicitées pour les sorties à l'Onde.**

- Avant le confinement de mars 2020 il y a eu 3 sorties à l'Onde :
  - Grand Nord (orchestre) : 10 participants
  - A.S.H (danse indienne) : 12 participants
  - A la Trace (théâtre / enquête policière) : 5 participants
- La réunion de présentation de la saison 2020/2021 a réuni 9 participants en septembre 2020.

# L'INTERVENTION DE LA CONSEILLÈRE CONJUGALE ET FAMILIALE EN 2020

## Interventions dans les collèges

Intervention en 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>

Les interventions en 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> ont été annulées

## Groupes de paroles d'élèves

5 groupes de paroles à Saint Exupéry + 1 groupe en CM2 à Jean Macé

Au total 5 groupes de paroles ont été annulés

## Groupes de paroles de parents

2 en présentiels  
4 en visioconférence

1 annulé en mars

## Conférences

1 conférence en février sur le thème Décode ton ado

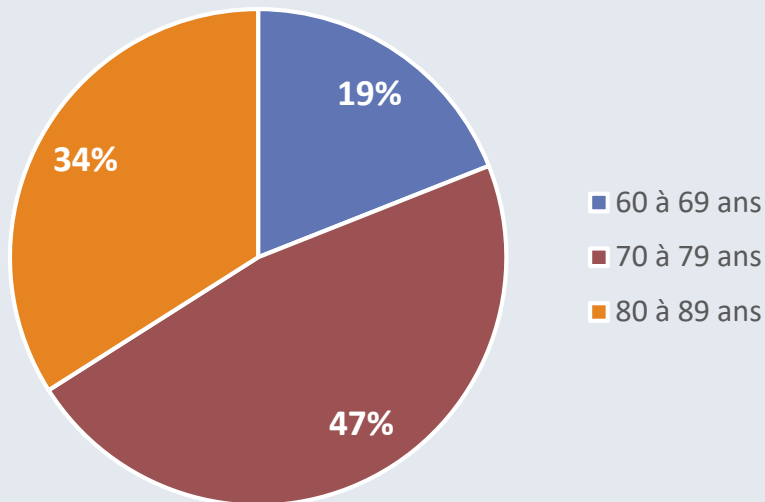
30 participants



# LES ACTIONS NOUVELLES MISES EN ŒUVRE EN 2020

# LES FORMATIONS NUMÉRIQUES DES SENIORS

## Tranche d'âge des seniors inscrits à une formation numérique



- 175 seniors, âgés de 61 à 89 ans se sont inscrits à une ou plusieurs formations, soit 214 inscriptions au total sur l'année 2020.
- Au total 135 seniors ont pu participer à 1 ou 2 formations (165 inscriptions réalisées). 40% en formation Ordinateur, 37% en formation Smartphone et 23% en formation Tablette.
- 31 seniors ont également été reçus lors des permanences numériques pour des conseils d'achats de matériel, de mise en route d'un smartphone, de connexion wifi ou encore de paramétrage.
- 35 inscriptions restaient en attente fin décembre 2020

# LES EFFETS DE LA CONVENTION AVEC ADAPTIA

## **46 personnes ont pu bénéficier de l'aide Adaptia en 2020 pour compenser leur perte d'autonomie**

→ En 2019, cela concernait 19 personnes en partie via Soliha (10) en partie via Adaptia (9)

- **38 personnes ont vu leur situation s'améliorer :**
  - 16 par des travaux d'adaptation principalement de leur salle de bain
  - 17 par du petit matériel adapté (8 attendent également des travaux)
  - 5 par les deux dispositifs
- **8 personnes ont déjà reçu la visite d'un ergothérapeute et sont en attente de travaux**

Début janvier 2021, 28 demandes étaient en cours de traitement et 7 personnes devaient voir les travaux être réalisés en février au plus tard

# AIDES ET ACTIONS NOUVELLES CONTRARIÉES PAR LA CRISE SANITAIRE

- **L'aide à l'achat du Pass Navigo seniors**
  - votée en décembre 2019
  - 12 bénéficiaires pour 1880€ d'aides en 2020

→ une faible demande liée aux risques sanitaires dans les transports publics
- **Les animations Chauffe Citron**
  - Deux séances réalisées durant la semaine bleue
  - 50 participants
- **La convention entre le CCAS et le Département des Yvelines**
  - Prévues pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2020, puis reportées en septembre
  - Les contacts doivent reprendre

# L'ORGANISATION DU CCAS

# L'INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- L'installation du conseil municipal retardée entraînant le report de la procédure de renouvellement du conseil d'administration du CCAS
  - Une installation le 7 mai en 2014 et le 24 juin en 2020
- Un conseil d'administration renouvelé à 46%
  - 4 nouveaux administrateurs élus
  - 2 nouveaux administrateurs nommés
- La présentation du bilan de l'action du CCAS entre 2014 et 2020

# LE PERSONNEL DU CCAS

Le personnel du CCAS est mis à disposition par la commune.

Le CCAS rembourse à la commune l'intégralité des frais de personnel

Les agents ne bénéficient d'aucun avantage en nature.

Le CCAS est situé à l'Espace Edouard Tarron, locaux de la SEMIV loués par la commune. Le CCAS rembourse sa part de loyer à la commune.

Les horaires de fermeture du mardi soir ont varié du fait des contraintes sanitaires, passant de 20h à 19h, puis à 18h. Les horaires de travail des agents ont été adaptés pour respecter les 38h hebdomadaires

# LE CCAS : UNE EQUIPE DE 10 AGENTS

## Le personnel du ccas

C : 4 agents pour 4 ETP

B : 1 agent

A : 5 agents pour 3,85 ETP

- La secrétaire de direction, comptable a accédé au grade de Rédacteur territorial (B)
- La moyenne d'âge au 31/12/2020 est de 46 ans. Les âges s'échelonnent de 32 ans à 58 ans.
- Plus de la moitié de l'équipe a une ancienneté inférieure à 5 ans.
- Le CCAS n'a qu'un seul agent contractuel à temps non complet, la conseillère conjugale et familiale.
- Renforts en CDD
  - Le CCAS bénéficie également d'une personne en renfort d'été, durant un mois.
  - En 2020, en été et en décembre, le CCAS a bénéficié de 3 agents de convivialité en CDD
- 3 Stagiaires
  - Accueil, travailleur social et direction




# LES EFFETS DE LA CRISE SANITAIRE SUR LE PERSONNEL


- La généralisation du télétravail à tout le personnel de mars à mai 2020
- une équipe par alternance en présentiel et en distanciel depuis octobre
- Le port du masque continu, la désinfection des locaux après chaque utilisation, l'obsession du lavage des mains, les repas du midi seul dans un bureau
- Les périodes d'isolement au domicile liées au Covid 19
- Deux nouveaux logiciels à apprendre à maîtriser rapidement:
  - Teams et les réunions en visioconférence
  - La GRC avec la prise de rendez-vous en ligne pour le public

# Paroles d'agents du CCAS : les effets de la crise sanitaire sur le travail quotidien

Le plus difficile professionnellement a été le télétravail. N'ayant aucun VPN, j'ai dû saisir toutes les informations traitées dans les différents logiciels à mon retour en présentiel..



Ce qui a été difficile, c'est le manque de contact avec les collègues. Ne pas voir mes collègues, même si nous étions en lien quotidiennement.



Concilier le travail à domicile avec les enfants. Entretiens par téléphone parfois difficiles



L'accueil des personnes avec le Plexiglass, (impression de pestiféré)



La grande difficulté qu'il y a à suivre, en visio ou téléphone mais toujours à distance, des situations relevant de cas de violences conjugales

Le télétravail permet d'effectuer son travail dans un environnement calme et ne pas avoir la contrainte du transport tout en gardant un lien avec son milieu professionnel.

Le télétravail (sans les enfants), au calme, on se concentre plus facilement surtout pour les écrits.

Je trouve positif et plus confortable de recevoir les usagers sur rendez-vous. Je suis ainsi plus disponible et à leur écoute..

Le positif, c'est la solidarité et d'avoir pu prendre le temps de parler avec les personnes que nous avons appelées et créer du lien.

Cette période m'a poussé à innover, me former davantage, sortir du cadre conventionnel, être plus proactive dans les propositions faites aux usagers.

La hiérarchie toujours à l'écoute à la moindre problématique.

# L'ACTIVITÉ DES AGENTS DU SERVICE

1533 rendez-vous

528 en permanences

775 en suivi social

A 65% réalisés par les  
travailleurs sociaux

Dont 143 visites à  
domicile  
Dont 285 rdv par la  
conseillère conjugale

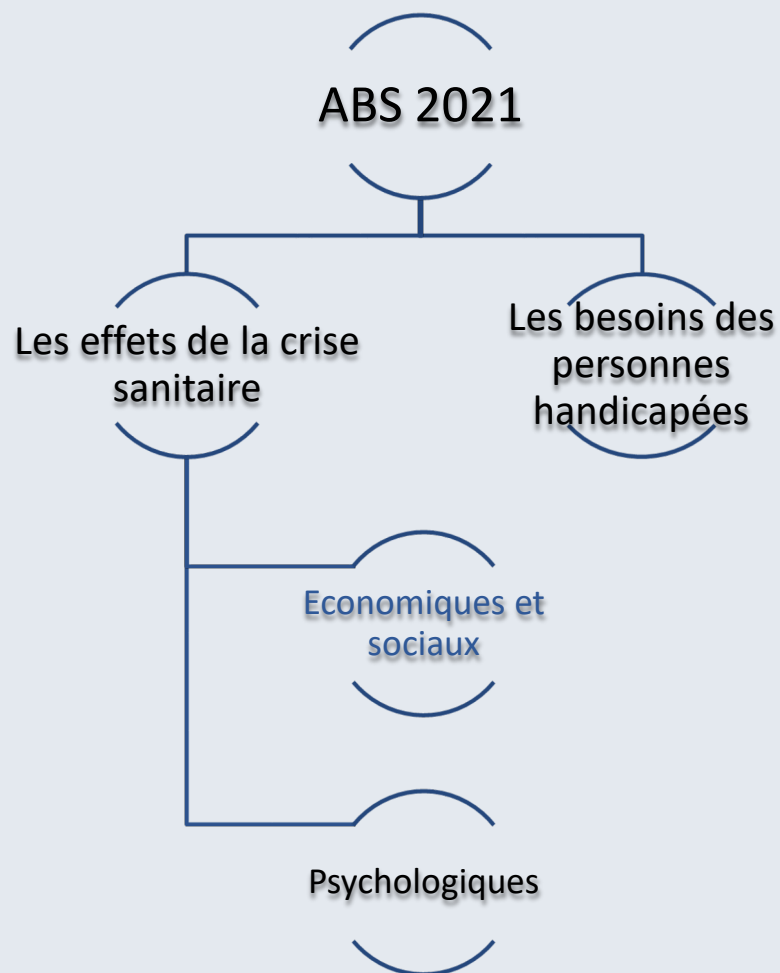
La crise sanitaire et les mesures barrières ont entraîné un changement dans les pratiques du service. Les permanences sans rendez-vous étaient généralement assurées conjointement par un travailleur social et une secrétaire.

Depuis mai 2020, les permanences, désormais sur rendez-vous, sont assurées par un travailleur social, uniquement sur les problématiques sociales.

Un 4<sup>ème</sup> créneau de rendez-vous a été ouvert sur les questions administratives, assuré par une secrétaire.

# LES AXES DE TRAVAIL POUR 2021

# UNE ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX « IN VIVO »



→ voir la présentation détaillée prévue à l'ordre du jour

# RECRUTEMENT D'UNE ANIMATRICE DE LIEN SOCIAL



- Poursuivre les visites de convivialité pour les seniors isolés et les personnes fragiles, tout au long de l'année
- Proposer une visite à tous les nouveaux inscrits au portage de repas
- Orienter les seniors isolés vers les activités de l'Espace Seniors
- Animer le futur Espace Seniors centralisé

**Arrivée en mars 2021**

# DES ACTIVITES POUR LES SENIORS

## ■ **Les formations au numérique des seniors se poursuivent**

- Dès février 2021, 3 ateliers en distanciel : démarches administratives, réseaux sociaux et sécurité sur internet – 64 inscrits dans 8 groupes
  - Financés par la Conférence des Financeurs
- Pour les grands débutants
  - 10 séances de 2h30 sur ordinateur pour un groupe et sur tablette pour l'autre
  - Dès avril si la situation sanitaire le permet
  - Financées par le PRIF (Prévention Retraite en Ile-de-France)

## ■ **L'abonnement à HappyVisio**

- Plateforme d'animations en ligne : conférences, séances de gymnastiques, dictées.....
- 1872€ TTC du 1<sup>er</sup> février au 31 juillet 2021
- Gratuit pour les Véliziens



# LE CCAS EST DEVENU POINT RELAIS CAF

Le CCAS est labellisé Point Relais CAF depuis le mois de décembre 2020

- 10 personnes ont été reçues dans ce cadre
- Accueil spécifique de proximité
  
- Le Point Relais CAF
  - Facilite l'accès aux droits et aux services de la CAF
  - Permet d'accéder aux sites internet et applications smartphones institutionnels (Caf.fr, mon-enfant.fr)
  - Accompagne si besoin dans l'utilisation des services et vous proposent une aide à la navigation sur le site, pour trouver les informations relatives au dossier personnel, pour réaliser des simulations de droits et des téléprocédures.
  
- Pour l'équipe du CCAS
  - Réunions mensuelles avec un professionnel de la CAF
  - Présentation de toutes les nouvelles réformes

# MARCHES PUBLICS ET CONVENTIONS

- Le nouveau marché portage de repas doit prendre effet au 1<sup>er</sup> septembre 2021
  - Le conseil d'administration sera sollicité pour le vote des nouveaux tarifs au mois de juin
- Le renouvellement du marché des tickets services
  - Une procédure simple, par 3 devis
  - Avant le 21 juin 2021
- La convention cadre Ville- CCAS
  - Renouvellement pour le 1<sup>er</sup> novembre 2021
  - L'embauche de personnel directement par le CCAS est à l'étude
- La convention avec la résidence Madeleine Wagner
  - se termine au 31 décembre 2021

# LE BUDGET DU CCAS

# DETTE ET ENGAGEMENT PLURIANNUEL

Le CCAS n'est propriétaire d'aucun immeuble ou véhicule.

Aucun investissement, hors matériel courant, n'est prévu en 2021.

Le CCAS n'a ni emprunt, ni dette et n'envisage pas d'engagement pluriannuel.

# LES GRANDES LIGNES BUDGÉTAIRES DU CCAS

	BP 2020 + DM	Estimation CA 2020	Propositions BP 2021
Section fonctionnement	990 504€		<b>1 101 383€</b>
Dépenses		966 390€	
Recettes		963 589€	
Section investissement	25 771€		32 555€
Dépenses		1266 €	
Recettes		16 953 €	
<b>Excédent 2020 : Investissement 15 687€ et fonctionnement 41 403€</b>			

La seule dépense d'investissement est un prêt d'honneur  
 Les recettes d'investissement sont constituées des amortissements d'achats  
 des années antérieures

# INVESTISSEMENT

Investissement	BP 2020	Estimation CA 2020	Propositions BP 2021
<b>Recettes</b>			
001 – Excédent reporté	8 456 €	15 687€	15 687€
28 – Amortissements divers	7 315€	7 232€	6 841€
274 – Prêts	10 000€	1266€	10 000€
<b>Dépenses</b>			
2042 – Subventions d'équipement	10 000€	0€	10 000€
274 – Prêts	10000€	1266€	10 000€
21 – immobilisations corporelles	7000€	0€	7 500€

L'achat d'un réfrigérateur, d'une balance de précision et de thermomètres sont prévus en 2021

# FONCTIONNEMENT RECETTES

Fonctionnement	BP 2020 + DM	Estimation CA 2020	Propositions BP 2021
<b>Recettes</b>	<b>990 504€</b>	<b>1 007 793€</b>	<b>1 101 383€</b>
Chapitre 70 : 706 produit des services (téléassistance, portage, ANCV)	209 701€	227 002€	235 100€
Chapitre 74 : 7474 : subvention commune	715 000€	715 000€	821 700€
Chapitre 74 : 748 subvention exceptionnelle	16 100€	16 072€	2 680€
Chapitre 002 : excédent antérieur reporté	44 203€	44 203€	41 403€

Subventions exceptionnelles : venant du département des Yvelines pour le dispositif Yes Plus de l'été et de décembre 2020 et pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

# FONCTIONNEMENT DEPENSES

Fonctionnement	BP 2020 + DM	Estimation CA 2020	Propositions BP 2021
<b>Dépenses</b>	<b>990 504€</b>	<b>966 390€</b>	<b>1 101 383€</b>
Chapitre 011 : charges générales	414 967€	410 478€	<sup>1</sup> 457 790€
Chapitre 012 : charges de personnel	419 120€	412 415€	<sup>2</sup> 439 120€
Chapitre 65 : autres charges de gestion courante			
6562 et 6561: secours	123 955€	113 110€	<sup>3</sup> 160 170€
6574 : subventions aux associations	22 158€	21 400€	30 000 €

1 Augmentation prévisionnelle liée au portage de repas : nombre élevé de bénéficiaires et nouveau marché public

2 Création de poste d'un animateur de vie sociale et dispositif Yes plus au 1er trimestre 2021

3 Forte augmentation du fait de la crise sanitaire



## Dépenses de fonctionnement Détail Charges générales

Fonctionnement	BP 2020 + DM	Estimation CA 2020	Propositions BP 2021
604 – Prestations de service	305 898€	303 889€	<sup>1</sup> 348 100€
62871 – Remboursement à la collectivité de rattachement	76 273€	76 273€	78 000€
6228 - Rémunérations diverses	23 700€	22 320€	<sup>2</sup> 23 000€
6156 – Maintenance logiciels	4 260€	4 260€	4 400€

- <sup>1</sup> – augmentation en prévision du nouveau marché portage de repas
- <sup>2</sup> – Nouvelles voies, Soliha, Destination multimédia, HappyVisio

## Dépenses de fonctionnement Détail Aides financières

Fonctionnement	Réalisé 2019	Réalisé 2020	Propositions BP 2021
Aide à la mutuelle	7 493€	11 140€	16 250€
Soliha	9 158€	24 030€	35 000€
Aide à l'énergie	18 810€	25 905€	<sup>1</sup> 24 420€
Tickets service et espèces	1 479€	4 182€	6 500€
ATSV	13 943€	18 843€	20 000€
AMIL	1 007€	6 216€	8 000€
Coup d'Pouce	5 000€	5 700€	16 250€
Aide Pass Navigo seniors		1 880€	10 000€

<sup>1</sup> Total des demandes déjà réalisées pour 2021

# SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS :

	<b>Nb d'associations</b>	<b>Montants des subventions</b>
Social/insertion	6	13 700€
Santé /handicap	6	7 700€
Total	12	21 400€

14 associations ont bénéficié d'une subvention du CCAS en 2019.

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DOIT PRENDRE ACTE DE CE  
RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE PAR UNE DELIBERATION  
SPECIFIQUE**